

Réf: Dossier N° : 53983

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « ALC »

**Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI SICOI, EN FACE DU CAMP  
COMMANDO, 22 BP 35 ABIDJAN 22**

**Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 06 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :**

**Dénomination: « ALC » .**

**Objet: Import-export des produits agro-alimentaires. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.**

**Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI SICOI, EN FACE DU CAMP  
COMMANDO, 22 BP 35 ABIDJAN 22**

**GERANT: Monsieur CONGO YOUNOUSSA.**

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23862 du 07/09/2018 au Tribunal du**

**Commerce d'Abidjan.**

**Durée: 99 ans**

**Dépôt au greffe: n°21198 du 07/09/2018**

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

